

## Le SNESUP et la FSU appellent à résister au passage en force du gouvernement

Le gouvernement est mis en difficulté, il choisit la fuite en avant et la brutalité dans la mise en œuvre d'orientations régressives profondément contestées. Il fait le pari d'une épreuve de force remodelant l'ensemble du système éducatif et les fondements des libertés universitaires.

- La modification du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 sur les statuts des enseignants-chercheurs, confirmée le 15 janvier par V. Pecresse, affaiblit l'articulation enseignement/recherche au mépris de l'intérêt scientifique et de celui des étudiants. Elle dessaisit les sections du Conseil National des Universités du rôle d'instance collégiale de gestion des carrières des enseignants-chercheurs. Elle accentue la transformation des présidents d'université en managers chargés d'arbitrer entre les champs scientifiques et de juger les collègues. Le refus du ministère d'entendre l'expression majoritaire (2/3) des sections du CNU signe un mépris sans précédent.
- L'annonce par V. Péresse et X. Darcos de l'accélération de ce qu'ils présentent comme une amélioration de la formation des enseignants, avec des contenus et un calendrier démentiels met en péril la formation des nouvelles générations.

Le SNESUP, partie prenante de toutes les actions en cours, dans les IUFM, dans les IUT, dans toutes les composantes des universités, par l'impulsion et la coordination locale et nationale de la grève administrative et du blocage des maquettes de « master-enseignement », appelle les universitaires à intensifier leur engagement pour gagner sur nos revendications. L'unité des collègues, le niveau élevé des mobilisations rend possible nos succès. Avec les manifestations du 17 janvier, la grève et les initiatives unitaires du 20 dans le supérieur et la recherche doivent marquer la force de notre détermination.

La FSU et le SNESUP dénoncent vivement l'absence de concertation qui a présidé à l'annonce par les ministres de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur de mesures transitoires pour la mise en place des nouveaux concours de recrutement des enseignants en 2010.

Ces décisions reviennent à ignorer totalement la demande d'un report d'un an de ces concours que la FSU et de multiples organisations mais aussi une large partie de la communauté universitaire ont expressément formulée (voir lettre flash 45). Elles reviennent également à dévaloriser les masters délivrés dans de telles conditions sans pour autant traiter de façon satisfaisante l'ensemble des situations.

Les dispositions concernant les stages en responsabilité confirment la volonté de sacrifier la formation professionnelle en attribuant des services en responsabilité à des étudiants en cours de formation qui risquent ainsi de servir de bouche trou et de pallier l'insuffisance du nombre de remplaçants aggravée par les coupes budgétaires pour 2009. En outre ce service risque de rendre encore plus difficile la préparation simultanée du master et du concours.

Si le principe d'une aide aux étudiants préparant les concours apparaît comme une réponse aux revendications que nous portons elle est largement insuffisante et fort éloignée des pré-recrutements qui seraient nécessaires.

En voulant encore une fois aller trop vite et passer en force, en privilégiant les manœuvres au détriment du dialogue social le gouvernement compromet l'efficacité d'une réforme et surtout l'avenir de la formation professionnelle des enseignants.

Comme l'exigent la FSU et tous ses syndicats concernés SNESUP, SNES, SNUIPP, SNEP, SNUEP, il est nécessaire d'ouvrir sans attendre des discussions sur l'ensemble des points [...]

- L'articulation master-concours (place et contenus des concours, cadrage national des masters)
- L'organisation de l'année de stage (contenu de formation, accompagnement des stages, modalités de services...)
- Le rôle des IUFM
- Les mesures spécifiques pour certaines disciplines professionnelles de la voie professionnelle
- Les aides aux étudiants et pré-recrutements